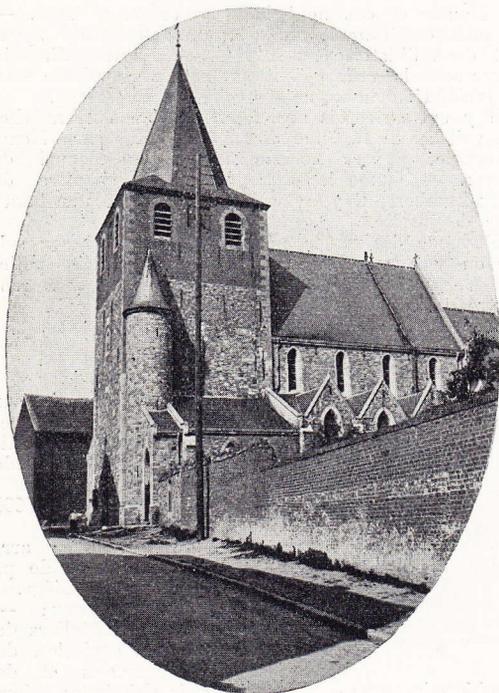


graphique, à l'extrême frontière du Brabant, voisine des pays de Liège, de Namur, et du comté de Looz,



Hannut. — L'église

la ville de Hannut était exposée aux premiers coups ; et, malgré le courage de ses habitants et de sa garnison, elle fut détruite plusieurs fois de fond en comble.

Hannut avait déjà rang de ville en 1355. — En 1356, Louis de Male, comte de Flandre, infligea une défaite au duc de Brabant et pilla Hannut. En 1378, les Hutois et les Hesbignons lui firent subir le même sort. — Le 7 juin 1418, Jean, duc de Lothier et de Brabant, accorde de nombreux privilèges à Hannut. — Un incendie d'une grande violence ravagea le bourg la veille de Noël 1503. — En 1505, pendant la guerre entre Philippe le Beau et le duc de Gueldre, Hannut fut pris d'assaut et presque entièrement réduit en cendres. Le château et deux portes furent la proie des flammes. — Jusqu'à la réunion de la Belgique à la France, Hannut a continué à jouir du titre de ville comme ch.-l. d'un bailliage comptant 12 communes.

Hannut a été la résidence des familles de Crehen, de Corswarem et de Heyneman, dont le chef portait le titre de vicomte, châtelain de Hannut. — Le cruel et trop fameux duc d'Albe prit souvent ses quartiers à Hannut, lors de la révolution des Pays-Bas.

Pendant la guerre de la succession d'Espagne, les Français occupèrent Hannut en 1702 et les alliés en 1705 ; prise en 1792 par les Français, reprise par les Autrichiens en 1793, elle retomba, en 1794, au pouvoir des Républicains. — Sous l'empire, elle devint ch.-l. d'un canton de milice.

Il y avait à Hannut une haute cour de justice. — Hannut a eu sa monnaie spéciale ; on en possède des spécimens.

Nombre des foyers en	1435,	—	109.
» » » »	1526,	—	89.
» » maisons »	1686,	—	71.
» » habitants »	1784,	—	648.
» » » »	1816,	—	754.
» » » »	1840,	—	1,160.
» » » »	1890,	—	1,959.

HANRET, comm. de la prov. de Namur ; à 16 kil. de Namur, à 3 kil. d'Eghezée, et à 154 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 856 hab. ; — sup. 875 hect.

Arr. adm. et jud. de Namur ; cant. de j. de p. d'Eghezée. — Ev. de Namur.

Terrain gén. plat ; sol argileux ; — agriculture. Ferme Montigny, de construction seigneuriale qui semble dater du XVII^e siècle, entourée d'eau en partie, et flanquée de trois tours.

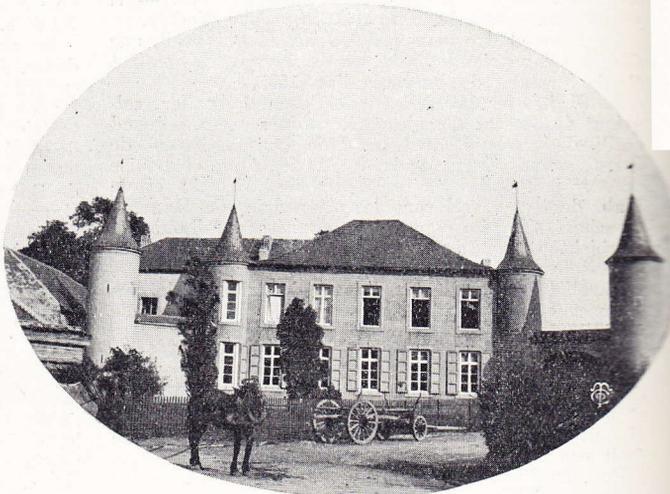
Le monastère de Saint-Jacques de Liège possédait, à Hanret, des biens qui lui avaient été donnés à l'époque de sa fondation (1016), par Baldéric, évêque de Liège, et avait reçu pour avoué Gisbert, comte de Looz, frère de ce prince. — La seigneurie hantaine de Hanret fut engagée, vers 1637, à Guillaume Le Gros. Elle fut vendue, en 1664, à l'abbaye de Saint-Jacques ; les abbés successifs la relevèrent depuis. — Bailliage de Wassegis.

Hanretium, 1015, 1016, 1112 ; *Hanrez*, 1150 ; *Hanret*, 1135, 1227 ; *Hanresche*, 1358.

On y a découvert une pièce d'or de l'empereur Magnence et un chapiteau corinthien de l'époque romaine. Tumulus.

Population en 1840, — 956 habitants.

» »	1890,	—	996	»
» »	1910,	—	906	»



Hannut. — Le château

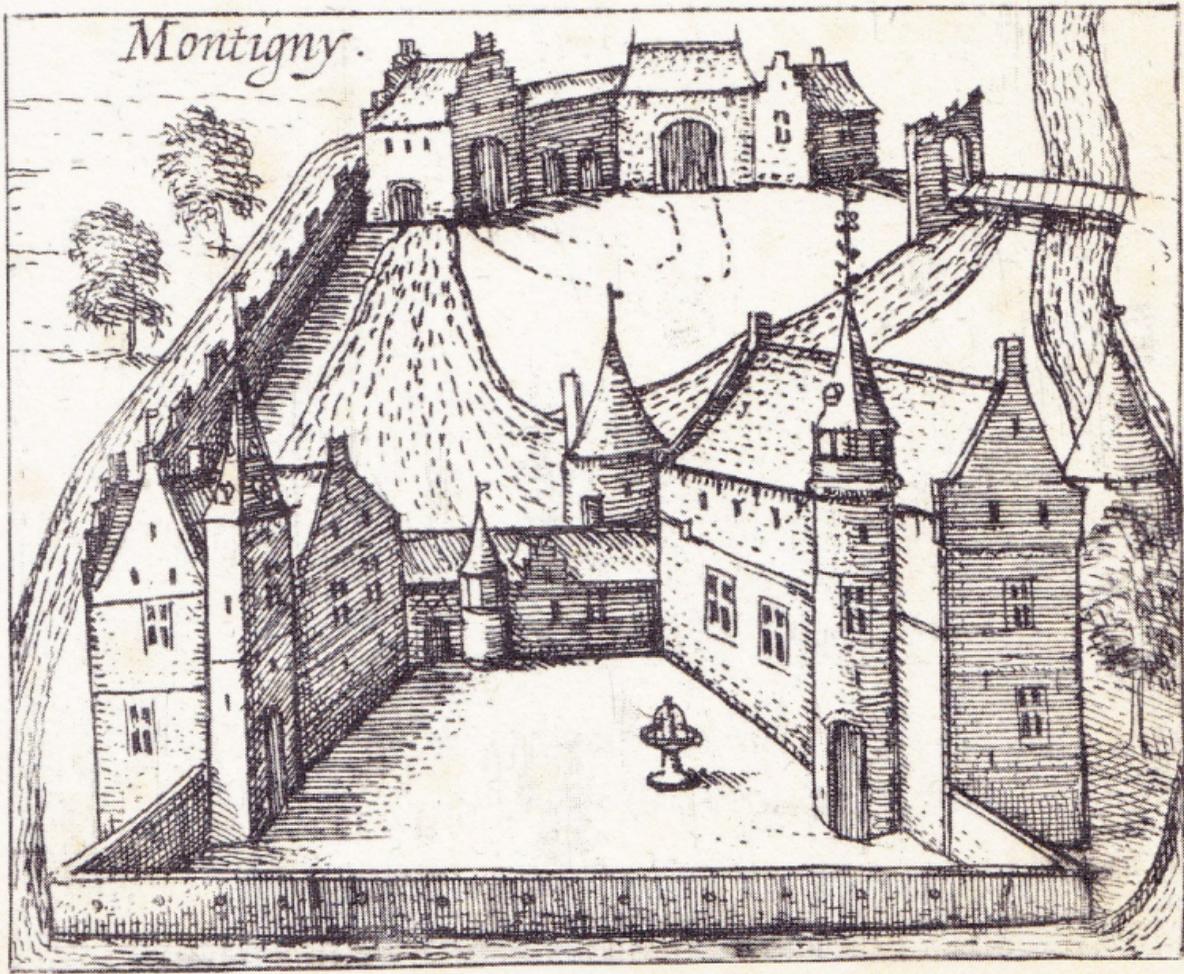
HANSBEKE, comm. de la prov. de Fl. Or. ; à 15 1/2 kil. de Gand, à 6 1/2 kil. de Nevele et de Poesele, à 3 1/2 kil. de Meerendree, et à 11 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 1,935 hab. ; — sup. 983 hect.

Arr. adm. et jud. de Gand ; cant. de j. de p. de Nevele. — Ev. de Gand.

Sol général. argilo-sablonneux ; — agriculture. —

Montigny.



EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES

COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE

TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE

ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE

ETC., ETC., ETC.

TOME PREMIER

BRUXELLES

A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1924